



CAMEROON RADIO TELEVISION

**COMMUNIQUE N° 00002 CRTV/DG/DAF/DMA/SM/AH DU 07 JAN 2025**  
PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°  
019/AONO/CRTV/CIPM/2024 DU 23 SEPTEMBRE 2024 POUR  
L'ACQUISITION D'UN RECEPTEUR PROFESSIONNEL SRT/DVB-  
S2/S2X/HEVC ET 10 LICENCES POUR RECEPTEUR 4000A LA CRTV,  
EXERCICE 2024.

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, porte à la connaissance des candidats ayant participé à l'Appel d'Offres National Ouvert dont l'objet est susmentionné que ledit Appel d'Offres est déclaré infructueux.

Les soumissionnaires ayant participé audit Appel d'Offres sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, y compris leurs cautions de soumission.

Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Fait à Yaoundé, le 07 JAN 2025

Le Directeur Général,

Charles NDONGO



Ampliations :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- Intéressés ;
- Archives.